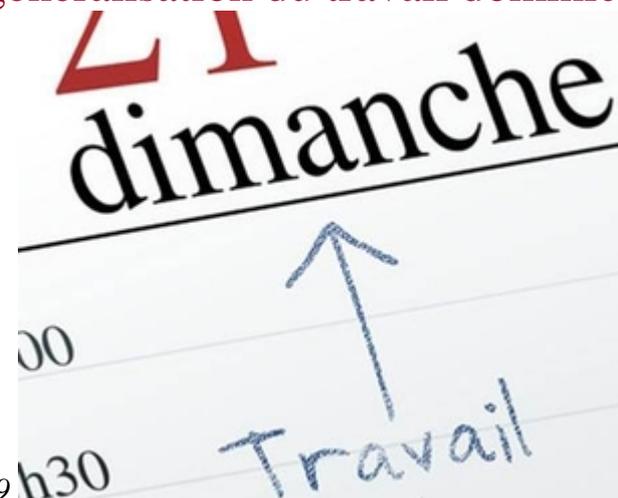


De puissants lobbies préparent la généralisation du travail dominical



Article rédigé par *Le Salon beige*, le 10 janvier 2019

En 2015, la loi Macron a assoupli les règles du travail dominical, élargissant la possibilité d'ouvrir des commerces le dimanche et en soirée. Dans les centres des grandes villes, elle a créé des Zones Touristiques internationales.

Les commerces peuvent y ouvrir tous les dimanches. En dehors de ces zones, certaines enseignes souhaiteraient bénéficier des mêmes règles. Représentées par l'Alliance du commerce, elles [cherchent](#) à peser sur le rapport parlementaire dressant le bilan de la loi Macron, en attendant une nouvelle loi encore plus favorable.

Retrouvez une vidéo sur le sujet ci-dessous :